

Communauté de Communes
Des Bertranges à la Nièvre
2, rue Masson
58130 GUERIGNY
Tél. : 03 86 60 99 70
Fax : 03 86 60 99 71

Séance du 27 avril 2011

L'an deux mil onze, le mercredi vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Saint-Aubin les Forges, sous la présidence de Martine VANDELLE, Présidente.

17 Membres présents : A.ADOUE- J.C.BONNET- J.CAILLOT- D.CHALENCON- D.GOBET- E.GUYOT- H.JUDAS- N.LEBAS- A.LEONARD- C.MAGNIEN- S.MARC- C.MEVEL- R.PASQUET- M.PASSE - S.SEILER- A.VAILLANT- M.VANDELLE.

9 Absents excusés : J.P.APERS pouvoir à M.VANDELLE
B. BERNADOTTE
M.CHARMANT
J.P.CHATEAU pouvoir à E.GUYOT
A. DEMARES pouvoir à A.VAILLANT
G.LANTIER
C.LOBRIAUT pouvoir à M.PASSE
J.P.GATEAU
J.ROPITEAU

Claudine MEVEL est désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19h10

L'Ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil communautaire
2. CCBN : Compte Administratif 2010 et approbation du Compte de Gestion 2010
3. SPANC : Compte Administratif 2010 et approbation du Compte de Gestion 2010
4. ZA : Compte Administratif 2010 et approbation du Compte de Gestion 2010
5. Affectation des résultats : CCBN – SPANC – ZA
6. Approbation du plan de financement projet BMX
7. Budgets Primitifs 2011 : CCBN – SPANC - ZA
8. Vote du taux des 4 Taxes 2011
9. Vote de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2011
10. Questions diverses

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2011

Sans remarque de la part du Conseil communautaire, le compte-rendu de la séance du 16 mars 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mme la présidente demande l'accord de l'assemblée pour ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

10) autorisation de signer le marché de travaux d'installation d'une clôture autour de la piste BMX à Urzy.

La demande est acceptée.

Mme VANDELLE quitte la séance à 19 H15.

En l'absence de Mme La Présidente, Annie VAILLANT, Vice-Présidente et C.MEVEL présentent les comptes administratifs et les comptes de gestion.

2) Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre : Compte Administratif 2010 et approbation du Compte de Gestion 2010

> Compte administratif 2010:

Section Fonctionnement :

Excédent de clôture **435 867.87 €**

Section Investissement :

Déficit de clôture **218 152.31 €**

Restes à réaliser

Résultat à reporter **- 85 000.00 €**

A l'issue de cette présentation, le compte administratif est **adopté** à l'unanimité :

Délibération n° 2011-004

> Compte de gestion 2010 :

Le Conseil communautaire prend acte de la conformité du compte de gestion de Mme la Trésorière au regard du compte administratif.

Délibération n° 2011-005

3) SPANC des Bertranges à la Nièvre : Compte Administratif 2010 et approbation du Compte de Gestion 2010

> Compte administratif 2010 :

Section Fonctionnement :

Déficit de clôture **- 15 816.14 €**

Section Investissement :

Déficit de clôture - 1 769.24 €

Reste à réaliser :

Néant

Le compte administratif est **adopté** à l'unanimité.

Délibération n°2011-006

➤ Compte de gestion 2010 :

Le Conseil communautaire prend acte de la conformité du compte de gestion de Mme la Trésorière au regard du compte administratif.

Délibération n° 2011-007

4) Zone d'Activités des Bertranges: Compte Administratif 2010 et approbation du Compte de Gestion 2010

➤ Compte administratif 2010 :

Section Fonctionnement :

Clôture de la section 0.00 € (pas de mouvement comptable)

Section Investissement :

Déficit de clôture - 77 396.80 €

Reste à réaliser :

Néant

A l'issue de cette présentation, le compte administratif est **adopté** :

Délibération n°2011-008

➤ Compte de gestion 2010 :

Le Conseil communautaire prend acte de la conformité du compte de gestion de Mme la Trésorière au regard du compte administratif.

Délibération n° 2011-009

5) Affectation des résultats : CCBN – SPANC – ZA

Retour en séance de Madame Martine VANDELLE à 20 h 30

➤ **Budget principal CCBN :**

Reprise du résultat négatif de clôture de la section d'investissement : **218 152,31 €**

Report des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses :	- 219 000,00 €
Recettes :	+ 134 000,00 €
Soit un résultat à reporter:	- 85 000,00 €

Affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement

Excédent 2010 :	+ 435 867,87 €
Besoin de financement :	- 303 152,31 €
Affectation excédentaire:	+ 132 715,56 €

Réparti comme suit :

- compte 001 en solde déficitaire de la section d'investissement reporté: 218 152,31 €
- compte 002 en résultat de la section de fonctionnement reporté: 132 715,56 €
- compte 1068 en recettes de la section d'investissement : 303 152,31 €

Approuvé à l'unanimité : *Délibération n° 2011-0014*

➤ **Budget SPANC :**

Reprise du résultat négatif de clôture de la section d'investissement : **1 769,24 €**

Report des restes à réaliser en section d'investissement : **Néant**

Affectation du résultat déficitaire de la section de fonctionnement :

Déficit 2010 :	- 15 816,14 €
Besoin de financement :	- 1 769,24 €
Affectation déficitaire:	- 17 585,38 €

Réparti comme suit :

- compte 001 en solde déficitaire de la section d'investissement reporté : 1 769,24 €
- compte 002 en solde déficitaire de la section de fonctionnement reporté: 15 816,14 €
- compte 023 virement à la section d'investissement : 1 769,24 €
- compte 021 virement de la section de fonctionnement : 1 769,24 €

Approuvé à l'unanimité : *Délibération n° 2011-0015*

➤ **Budget ZA des Bertranges :**

Reprise du résultat négatif de clôture de la section d'investissement : **77 396,80 €**

Report des restes à réaliser en section d'investissement : **Néant**

Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Solde d'exécution 2010 :	Néant
Besoin de financement :	- 77 396,80 €
Affectation déficitaire:	- 77 396,80 €

Réparti comme suit :

- compte 001 en solde déficitaire de la section d'investissement reporté: 77 396,80 €

Approuvé à l'unanimité : *Délibération n° 2011-0016*

6) Approbation du plan de financement projet BMX

DEPENSES		RECETTES		
Désignation	Montant	Origines	Montant	%
Phase 1 Construction d'une piste d'initiation au BMX	35 000,00 €	Conseil Général (FDT)	11 725,00 €	33,50%
		CCBN (autofinancement)	23 275,00 €	66,50%
Phase 2 Construction d'une piste BMX de compétition	365 000,00 €	Conseil Général (FDT)	122 275,00 €	33,50%
		Conseil Général (équipements sportifs spécifiques)	29 200,00 €	8,00%
		Conseil Régional (Contrat de territoire PNSN)	31 025,00 €	8,50%
		Union Européenne (FEADER)	109 500,00 €	30,00%
		CCBN (autofinancement)	73 000,00 €	20,00%
TOTAL	400 000,00 €	TOTAL	400 000,00 €	100,00%

Le plan de financement est **adopté** à l'unanimité : **Délibération n°2011-0020**

7) Budgets primitifs 2011 : CCBN – SPANC – ZA :

Mme la Présidente présente les budgets de fonctionnement et d'investissement suivants :

➤ CCBN :

Section de Fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes : **1 308 165.56 €.**

Section d'Investissement équilibrée en dépenses et recettes : **2 345 581.31 €.**

Mme la Présidente informe l'assemblée que depuis le début de l'année elle a décidé de ne plus percevoir ses indemnités ; elle ajoute que ce jour, téléphoniquement Jean-Pierre CHATEAU l'a informée qu'il renoncé aussi à ses indemnités.

La Présidente nous informe qu'il faudra être très vigilant sur les dépenses de fonctionnement, car les communes ont transféré des dépenses importantes (compétence sociale 130 000 €) sans transfert de recettes.

Les programmes de travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux devront être étalés.

Précisions apportées sur les Projets d'investissement :

Les Forges sur le territoire communautaire : une somme de 250 000 euros est inscrite au budget pour ce projet. La Présidente rappelle que le nouveau contrat de territoire débutera en juin 2011 et qu'il était souhaitable d'avoir un projet structurant d'envergure communautaire ; elle précise que nous avons la chance d'avoir un territoire lié par l'histoire des forges et relié par des sentiers de randonnée : chaque commune aura ainsi à réfléchir sur les actions à mettre en œuvre autour de ce grand projet à la fois touristique, économique, culturel et social. Les Amis du vieux Guérigny y seront pleinement associés.

Le Budget est **approuvé** à l'unanimité : **Délibération n°2011-010**

➤ SPANC des Bertranges à la Nièvre :

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes : **30 292.38 €** avec un virement de crédits du Budget principal CCBN de 17 585.38€.
Section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes : **1 769.24 €.**

Le Budget est **approuvé** à l'unanimité.

Délibération n°2011-011 et Délibération n°2011-012

➤ ZA des Bertranges:

Section de Fonctionnement, le solde d'exécution est **néant**.

Section d'Investissement est équilibrée en dépenses et recettes : **77 396.80 €.**

Le Budget est **approuvé** à l'unanimité.

Délibération n°2011-013

8) Vote du taux des 4 Taxes 2011

Une augmentation de 1% est proposée sur les 4 taxes.

A l'unanimité les élus **adoptent** les taux à savoir :

- taxe d'habitation **2.35 %**
- taxe foncière (bâti) **3.54 %**
- taxe foncière (non bâti) **8.97 %**
- C.F.E **2.54 %**

A l'unanimité les élus **adoptent** les nouveaux taux : **Délibération n°2011-017**

9) Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2011

Les délégués communautaires de la C.C.B.N n'ont pas voté l'augmentation proposée par le SYCTEVOM. Le produit attendu est de 505 512.90 soit 79.11€ /habitant.

Le taux passe de 11.65% (N-1) à 11.55%

Le nouveau taux est adopté à la majorité : **Délibération n°2011-018**

10) Marché de travaux d'installation d'une clôture autour de la piste BMX à Urzy.

L'entreprise retenue est DECOLONNAT qui propose une offre à 12 500€. La Présidente demande l'autorisation de faire les démarches administratives et de signer le marché.

Le conseil communautaire accepte unanimement : **Délibération n°2011-019**

11) Questions diverses :

La candidature de Colette HUSSON est retenue pour l'ouverture du point info touriste 2011.

La séance est levée à 21 h 30.